

République française

Département du Tarn

COMMUNE DE BUSQUE

Séance du 31 janvier 2023

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 26/01/2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bertrand BOUYSSIE

Présents : 11

Présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Patrice AUSSAGUES, Alexis BONLEUX, Emilie CARCENAC, Pierre-Eric DEHAYE, Michel GAYRAUD, Emmanuelle LENTO, Denis SABO, Bruno SENRA, André VAISSIERE

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Représentés: Stéphane BOUSQUET par Pierre-Eric DEHAYE, Marielle BOVE par Emilie CARCENAC

Abstentions: 0

Excusés:

Absents: Jean-Claude DEVAL, Laurent NUNES

Secrétaire de séance: Denis SABO

Objet: CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS COMPLET - DE_2023_002

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu du départ à la retraite de la secrétaire de mairie au 30.06.2023, il convient de créer les emplois correspondants.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d' Adjoint Administratif à temps complet relevant de la catégorie C au service administratif à compter du 1er mai 2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

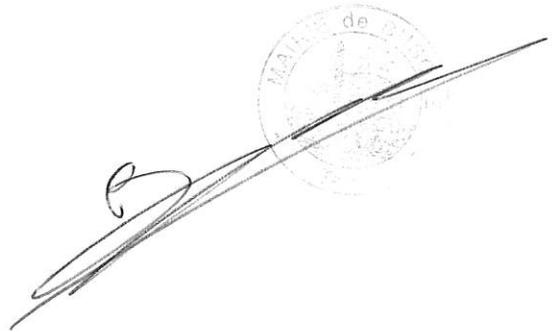
Le secrétaire de séance

Denis SABO



Le Maire,

Bertrand BOUYSSIE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 03/02/2023
et publié ou notifié
le 07/02/2023